

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE**

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 007-210701579-20251013-25_053-DE

S²LO

Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025 - 18 h 00 - convocation du 07 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-053 - DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - BP 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer des modifications budgétaires afin d'augmenter le chapitre 012 en raison de charges supplémentaires du personnel titulaire et non titulaire.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits indiqués ci-dessous.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.)	Montant	Article (chap.)	Montant
615228 (011) : Autres bâtiments	- 7 500,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	2 500,00		
6413 (012) : Personnel non titulaire	5 000,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	
	0,00		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les virements de crédits ci-dessus.

- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Monsieur le Préfet de l'Ardèche pour visa ainsi qu'au Comptable Public pour sa comptabilité.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - ~~DENIS~~ GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - ~~MONTCHAUD~~ MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ~~ROUX~~

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : *Christine Denis à Eric Cuér*

Absent(s) : *M. Denis, M. GAGNOT, M. MONTCHAUD, M. ROUX*

Secrétaire de Séance : *M. LAUSSEL*

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : <i>11</i>
Nombre de suffrages exprimés : <i>12</i>
Votes POUR : <i>12</i>
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,


Eric CUÉR.

Le secrétaire de séance,

